

La
grève
sociale

**Suivi des propositions adoptées
de la CSN et de la FNEEQ**



Présenté au conseil fédéral les 5, 6 et 7 décembre 2012



**Confédération
des syndicats nationaux**

Extrait du cahier des propositions adoptées par le 63e Congrès de la CSN, du 15 au 20 mai 2011

11. Avenir du syndicalisme

G. Que la CSN développe un plan de mobilisation et d'action incluant la possibilité de tenir une grève générale et sociale avec nos alliés et visant à protester contre les mesures rétrogrades gouvernementale (incluses dans les derniers budgets de mars 2010 et mars 2011) adoptées à l'Assemblée nationale.



**Confédération
CSN des syndicats nationaux**

Le Québec mérite mieux !

Extrait du texte modifié à la suite de la réunion du conseil confédéral, 12 au 14 juin 2012

Ainsi, le conseil confédéral a adopté les propositions suivantes :

Que la CSN et ses organisations affiliées s'engagent dans une démarche de sensibilisation et d'éducation auprès des syndicats et des membres afin de partager l'analyse de la conjoncture économique, politique et sociale.

Que cette démarche serve aussi à déterminer les critères de réalisation d'une grève sociale et qu'elle permette d'obtenir une large adhésion de la majorité de nos syndicats sur l'utilisation de la grève sociale comme moyen d'action pour défendre nos revendications.

Que la CSN soumette au bureau confédéral, lors de la réunion de l'automne 2012, un plan de travail pour permettre la tenue de cette démarche de sensibilisation et d'éducation dans nos syndicats, incluant l'ensemble des étapes préalables à celle-ci, comme la tournée des instances des organisations de la CSN.

Que la CSN, en collaboration avec les fédérations concernées (FNEEQ, FEESP, FP), élabore un plan d'action applicable à la rentrée scolaire, si le conflit étudiant se poursuit, et qu'en ce sens, elle invite ses organisations affiliées à manifester leur appui solidaire aux personnels touchés par la loi spéciale (PL78).

Que la CSN interpelle le plus tôt possible ses partenaires, dont l'Alliance sociale, afin d'organiser une manifestation contre la loi 12 (PL78) dans les meilleurs délais.

Extrait des recommandations adoptées

5.0 GRÈVE SOCIALE

Considérant la recommandation adoptée au Congrès de la CSN à l'effet d'inclure la possibilité d'une grève sociale dans un plan de mobilisation et d'action visant les mesures rétrogrades mises en place par les gouvernements ;

Considérant le plan de travail sur la grève sociale dont la CSN se dotera cet automne;

Considérant les enjeux auxquels sont confrontés les syndicats en cette période de néolibéralisme ;

Considérant la difficulté de faire valoir nos idées dans un contexte de déficit démocratique.

Que la FNEEQ participe activement à la réflexion de la CSN sur une grève sociale en menant une première consultation dans ses syndicats sur les conditions à réunir pour en venir à utiliser ce moyen d'action et que pour ce faire,

- elle s'assure de la production d'outils éducatifs concernant les effets des mesures d'austérité sur les membres ainsi que du financement pour la mobilisation dans les syndicats locaux;
- elle examine comment pourrait se dérouler une grève sociale, et de présenter au Conseil fédéral de décembre une stratégie de grève sociale qui inclut un calendrier, des planchers de grève, des objectifs clairs.

Comme membre du Comité d'action et de suivi de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, que la FNEEQ poursuive son engagement au sein de celle-ci concernant la grève sociale.

Qu'un rapport d'étape sur l'ensemble de ces démarches soit présenté lors du Conseil fédéral du mois de décembre.



**Confédération
des syndicats nationaux**

Le Québec mérite mieux!

Réunion de la rentrée des salarié-es et
du conseil confédéral
Montréal, le 26 septembre 2012

Lors de la réunion du conseil confédéral de juin dernier, nous avons convenu de l'importance de faire avec les membres de la CSN une lecture commune de la conjoncture économique, politique et sociale. Pour ce faire, la CSN et ses organisations affiliées se sont dites prêtes à s'engager dans une démarche de sensibilisation et d'éducation auprès des syndicats et de leurs membres. Il a aussi été convenu de profiter de ces rendez-vous pour se projeter vers l'action et débattre, entre autres, des conditions de réalisation d'une grève sociale comme moyen pour appuyer nos revendications.

De plus, la CSN a été mandatée pour élaborer avec les fédérations concernées, un plan d'appui pour soutenir le personnel touché par la loi spéciale (PL 78), si le conflit étudiant se poursuivait et pour interpeller nos partenaires de l'Alliance sociale afin d'organiser une manifestation contre cette loi spéciale.

Depuis cette réunion du conseil confédéral, les grèves étudiantes ont pris fin sans que la loi spéciale ne s'applique et les élections, tant attendues, ont eu lieu. On peut se réjouir du taux de participation et de notre contribution pour inciter les citoyennes et les citoyens à aller voter. Mais, en ce qui a trait aux résultats des élections, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils surprennent.

Sans revenir sur l'ensemble des éléments qui a amené une majorité de citoyennes et de citoyens a donné leur appui à des partis de droite, il faut prendre acte que le résultat des élections constitue, du moins en partie, un jugement sur les programmes mis de l'avant. On doit également tenir compte de certains messages clés véhiculés par les libéraux et les caquistes tout au long de la campagne et qui risquent d'être à l'ordre du jour lors des prochaines élections.

La Coalition avenir Québec, mais surtout le Parti libéral du Québec, ont utilisé la question nationale pour tenter d'effrayer l'électorat même si, dans les faits, cela ne constitue pas à court terme une priorité ni pour le Parti québécois, ni pour Québec solidaire. En associant référendum avec instabilité économique et division sociale, identité nationale avec xénophobie ou racisme, on a voulu susciter, avec plus de doigté, un climat semblable à celui créé il y a plus de 40 ans. En associant un gouvernement du Parti québécois à un gouvernement dirigé par la rue ou ayant les mains liées avec les syndicats, on a également voulu créer cette impression d'instabilité et de mauvaise gestion des finances publiques.

Ces attaques s'adressaient au programme du Parti québécois, mais elles auraient très bien pu s'adresser à celui de Québec solidaire ou à celui de l'Option nationale si ces derniers avaient été placés en situation de prendre le pouvoir.

Un gouvernement en position minoritaire, dans lequel la balance du pouvoir appartient aux libéraux ou aux caquistes, n'augure rien de bon. Même si Mme Marois s'est dite prête à respecter certains engagements, comme l'abolition de l'augmentation des frais de scolarité, la convocation d'un sommet sur l'éducation supérieure, l'abrogation de la loi 12 (PL 78) et l'abolition de la taxe santé, son gouvernement minoritaire aura fort à faire pour rester au pouvoir. De plus, nous pouvons prédire, sans trop de risque, que nous nous

retrouverons à court ou moyen terme à refaire le même exercice démocratique. Si au lendemain des élections, tous les partis ont dit vouloir collaborer avec le gouvernement, il faut se rendre à l'évidence : la politique partisane prendra rapidement le dessus. En effet, tous les intervenants auront en tête le prochain rendez-vous électoral qui pourrait avoir lieu dès que les deux principaux partis d'opposition se seront refaits financièrement et que le Parti libéral du Québec aura choisi son chef.

Cette conjoncture politique a une incidence sur la démarche que nous nous apprêtons à faire avec les syndicats. Pour obtenir des gains significatifs sur le terrain du politique et faire progresser nos revendications, il faut contrer le discours de la droite sur l'instabilité économique que pourrait créer un gouvernement souverainiste ou progressiste.

Il faut aussi valoriser l'importance de développer des consensus sociaux dans les orientations gouvernementales d'où la nécessité de tisser des liens solides avec la société civile, incluant les syndicats. Le travail d'éducation et de sensibilisation des syndicats CSN et de leurs membres devient donc essentiel et doit se faire avant les prochaines élections provinciales. Nous misons donc sur une échéance de dix-huit mois pour compléter cette opération.

Dans un tel contexte, débattre avec les syndicats des critères de réalisation d'une grève sociale ne nous apparaît plus opportun à ce moment-ci. Avec l'arrivée à l'Assemblée nationale d'un nouveau gouvernement et la perspective d'une élection anticipée, il est peu probable que nous nous retrouvions en situation d'exercer un mandat de grève sociale.

Les conditions objectives pour permettre un débat sur ce sujet ne sont donc pas réunies et cela risquerait de faire dévier celui-ci. Par ailleurs, l'approfondissement d'une analyse politique commune permettra sans doute de mieux définir les critères pour une éventuelle grève sociale.

Nous faisons aussi le choix de concentrer les revendications que nous porterons comme confédération, et en conséquence, nous vous soumettons le plan de travail suivant.

Objectifs de la campagne de sensibilisation

- Partager une analyse commune de la conjoncture.
- Informer et former les militantes et les militants aux enjeux qui se présenteront aux prochaines élections.
- Faire connaître et partager nos revendications aux directions syndicales, aux membres des syndicats, à la société civile.
- Rejoindre le plus grand nombre de syndicats, de membres de syndicats et de citoyennes et citoyens.

Calendrier de campagne

Du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2012 : préparation des contenus

- La conjoncture
- Revendications portant principalement sur :
 - emploi décent et socle de protection sociale (par exemple revenu à la retraite, assurance-emploi);
 - développement économique et développement durable (par exemple politique et stratégie industrielle et manufacturière, 2^e et 3^e transformation de nos richesses naturelles, redevances);
 - services publics (par exemple continuum de services pour les personnes âgées, financement des universités, services de garde);
 - gouvernance de l'État (par exemple intégrité, participation citoyenne et réforme du mode de scrutin);
- Préparation du budget de la campagne.

L'élaboration des contenus est sous la responsabilité du comité exécutif de la CSN.

Les contenus sont présentés au bureau confédéral (novembre 2012) pour consultation.

Le conseil confédéral valide la campagne lors de sa réunion de décembre 2012.

Participation :

Le Service des relations de travail, le Service des communications et le FDP seront mis à contribution.

Du 15 décembre au 10 mars 2013 : préparation des outils et du plan de communication

La détermination et la validation des outils sont sous la responsabilité du comité exécutif de la CSN.

Le plan de communication est sous la responsabilité du comité exécutif de la CSN.

Le bureau confédéral adoptera le budget à l'occasion d'une réunion extraordinaire qui se tiendra pendant l'Université d'hiver (janvier 2013).

Les outils ainsi que le plan de communications seront présentés lors de la réunion du conseil confédéral de mars 2013.

Participation :

Le Service des communications, le Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale et le FDP seront mis à contribution.

**Du 18 mars au 15 juin 2013 :
congrès des conseils centraux, instances fédératives
et assemblées publiques régionales**

Nous profiterons notamment de la tenue des congrès des conseils centraux et des instances fédératives pour partager avec les représentants des syndicats les éléments de conjoncture, pour les sensibiliser sur la justesse de nos revendications et sur l'importance d'agir afin de les faire progresser. Nous devons également utiliser ces rencontres pour faciliter la planification des assemblées dans les syndicats. Nous proposons aussi que se tiennent des assemblées publiques à la suite de la présentation au congrès d'un conseil central pour échanger avec d'autres groupes (communautaires, environnementaux, de défense, etc.) et des citoyennes et citoyens de la région sur les éléments de notre campagne.

L'élaboration des contenus de la tournée est sous la responsabilité du comité exécutif de la CSN.

L'organisation des rencontres dans le cadre des congrès des conseils centraux et les assemblées publiques régionales est sous la responsabilité des comités exécutifs des conseils centraux.

L'organisation des rencontres dans le cadre des instances fédératives est sous la responsabilité des comités exécutifs des fédérations.

Des rapports étape seront présentés à l'occasion des réunions du conseil confédéral de juin et de septembre 2013.

Participation :

Le Service des communications, le Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, le FDP et les équipes fédératives seront mis à contribution.

**Du 4 juin au 9 novembre 2013 :
assemblées dans les syndicats**

Notre objectif est de rejoindre tous nos syndicats pour partager notre vision de la conjoncture et le bien-fondé de nos revendications.

L'élaboration des contenus de tournée est sous la responsabilité du comité exécutif de la CSN.

Des rapports étape seront présentés à l'occasion des réunions du conseil confédéral de septembre et de décembre 2013.

La planification et la tenue des assemblées de syndicats sont sous la responsabilité des équipes régionales des conseils centraux.

Des rapports étape seront présentés lors des réunions du conseil confédéral de septembre et de décembre 2013.

Participation :

Les dirigeantes et les dirigeants ainsi que les salarié-es des conseils centraux, du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR) et des fédérations seront mis à contribution.

**Bilan de la campagne,
Le Québec mérite mieux!**

Un bilan de la campagne est déposé à la réunion du bureau confédéral de.....

Extrait des recommandations adoptées

7.0 PLAN DE TRAVAIL :

7.3 Consultation des syndicats sur la grève sociale

Que le document d'animation pour les syndicats sur la grève sociale comprenne une partie qui permet de faire un bilan sommaire de la mobilisation étudiante et de notre appui à la lutte contre l'augmentation des droits de scolarité.

Que le conseil fédéral invite ses syndicats, à travers un exercice souple de discussion, à participer à la consultation sur l'analyse des problèmes sociaux et économiques actuels et sur les conditions à réunir en vue de la grève sociale comme moyen d'action.

Que cette consultation dans nos syndicats débute en janvier 2013 avec un retour au Conseil fédéral de mai 2013.